

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 301 Développement professionnel			
Ancien Code	PAIR3B01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI3010		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Laetizia FANARA (laetizia.fanara@helha.be) Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be)</p> <p>HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 301 permet à l'étudiant une prise de recul sur les situations de soins rencontrées dans les différents domaines nécessaires à la construction de son identité professionnelle. Elle contribue à l'élaboration de son dossier de développement personnel et professionnel sur lequel il s'appuiera en tant que futur professionnel de la santé.

L'UE 313 est co requis à l'UE 301

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage visés

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PAIR3B13

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B01A	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	12 h / 2 C
PAIR3B01B	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	12 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B01A	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	20
PAIR3B01B	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 1 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis visés préparent au développement personnel et au cheminement de l'étudiant, en tant qu'acteur dans la construction de son identité professionnelle.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel			
Ancien Code	15_PAIR3B01A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3011		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En BIRSG3, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel proposent aux étudiant.e.s de co-construire avec l'enseignant.e et la classe une démarche réflexive de groupe (travail d'année) aussi bien qu'individuelle (portfolio réflexif).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences de fin de formation :

Compétence C1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.

4.C1.1 : Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel).

Conformément à l'OCI de BIRSG3, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel visent l'acquisition des différentes compétences du référentiel, avec une attention particulière à la co-construction (travail en équipe) et à l'organisation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Outils d'intelligence collective
- Travail autour des valeurs professionnelles
- Réflexions autour du portfolio réflexif : réflexivité, métacognition...

Démarches d'apprentissage

Séminaires participatifs, mises en situations et exercices, dispositif d'apprentissage par projet : co-gestion et

animation de dispositifs favorisant l'intelligence collective (en groupes), travail réflexif individuel (sur la base de fiches)

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement et coaching personnalisés par les enseignantes

Sources et références

se référer aux ressources partagées lors des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

à disposition sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe

La note de l'UE correspond à la note de l'Activité d'Apprentissage "AIP Démarche réflexive et développement professionnel".

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour la première session :

- Participation aux différentes phases de production du groupe
- ET Session Q1 (janvier 2025) : Dispositif collectif d'intelligence collective : demi-journée de présentation orale des projets de groupe
- ET Remise des fiches réflexives individuelles et collectives pour au plus tard le 28 février 2025 sur ConnectED

Pour la seconde session :

Amélioration sur contrat des parties individuelles et/ou collectives échouées et à déposer sur ConnectED au plus le 1er jour de la session du Q3.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels - Titulariats informatifs			
Ancien Code	15_PAIR3B01B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3012		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage "Séminaires professionnels - Titulariats informatifs" fait partie de l'Unité d'Enseignement "Développement professionnel".

Les séminaires professionnels/titulariat sont des lieux d'échange et de partage d'informations permettant le fonctionnement du groupe, le développement des compétences professionnelles des étudiants et la construction d'une dynamique de classe favorisant les apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- fonctionnement adéquat du groupe et des individus
- accompagnement et suivi des étudiants dans leur parcours académique (développement des compétences, stages, etc.)
- régulation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Séances de séminaires obligatoires liées à différentes thématiques : Référentiel de compétences BIRSG3, préparation et suivi des stages, retours pédagogiques, activités de cohésion, etc.

Démarches d'apprentissage

rencontres et entretiens réflexifs en groupes ou individuels sur base d'outils réflexifs

Dispositifs d'aide à la réussite

sur demande de l'étudiant.e

Sources et références

Référentiel de compétences Bloc 3

Fiches réflexives

Documents relatifs au parcours de stage

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

à disposition sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage n'est pas évaluée en tant que tel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Cette Activité d'Apprentissage "Séminaires professionnels - Titulariats informatiques" n'est pas évaluée.

C'est la cotation de l'activité d'apprentissage "AIP Démarche réflexive et développement professionnel" qui sera la cotation de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).